

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Mars 2009 à 19H30

Président : M. DEMOURY

Présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, POUVREAU, RICHARD, POURNY, COCAGNE , Mme COURTEAUX.

Absents : Mme BOUSSU et Mr DUCROCQ, excusés.

Mr THURET, excusé, ayant donné une procuration de vote à Mr CANDELIER

Mr RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à Mr RICHARD

Secrétaire de séance : Mr POUVREAU

Date de la convocation : 23 Mars 2009

Date d'affichage : 06 Avril 2009

Ordre du Jour :

20h10 : Début de la séance

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

- Ste IDEX : Procédure d'autorisation pour épandre des jus excédentaires : enquête publique

A l'unanimité des membres présents, le rajout d'une délibération est approuvé.

II) Approbation du compte rendu du 23 Février 2009

Approbation du compte rendu du 02 Mars 2009

Sans remarque , à l'unanimité des membres présents, les comptes rendus sont approuvés.

III) Délibérations

✓Accueil de loisirs : Ajustement des tarifs 2009

Présentation de Mr DEMOURY

Lecture du courrier de la CAF demandant que les tarifs d'accueil de loisirs soient modulés en fonction des revenus des familles sur présentation de la feuille de non imposition.

20h15 Arrivée de Mr PROCHWICZ

Lecture des tarifs :

Cotisation annuelle obligatoire : 10€/an /enfant.

Cotisation gratuite pour les enfants de Vers sur Selle et du RPI Vers/Bacouel.

Cantine : 3.75€ par repas

Accueil de loisirs Petites Vacances (avril et octobre) et vacances de Juillet

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Tarif A	27.50€/semaine	49.50€/semaine	71.50€/semaine
Tarif B	26.50€/semaine	47.70€/semaine	68.90€/semaine

Séjours courts (camping)

	1 enfant	2enfants	3 enfants
A	13€/jour	24€/jour	35€/jour
B	12€/jour	22€/jour	32€/jour

Accueil loisirs mercredi : 4h = ½ journée

	1 enfant
A	2.75€/4h
B	2.65€/4h

Tarif B : sur présentation du dernier avis de non imposition

Tarif A ou B : Aide aux bénéficiaires de la carte loisirs déduction de 2.80€/jour/enfant

Mr CANDELIER demande qui prend en charge la différence.

La commune car la CAF propose des tarifs différents en fonction des revenus des familles.

Mr POURNY souligne que c'est un maintien du service.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} avril 2009.

20h30 Arrivées de Mrs JEUNIAUX et DUSSART

✓ Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle N° AH 199-200-202-203

Présentation de Mr DEMOURY

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles AH 199-200-202-203.

✓ PLU de Bacouël sur Selle : Proposition de consultation

Présentation de Mr DEMOURY

Lecture du courrier de Monsieur le Maire de Bacouël sur Selle en date du 10 février 2009, concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de sa commune.

Considérant l'intérêt d'être informé sur ce dossier, le Conseil Municipal, souhaite être consulté au cours de la révision du POS et l'élaboration du PLU de Bacouël sur Selle.

✓ Compte de Gestion 2008

Monsieur le Président fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2008 du 01 Janvier au 31 décembre 2008 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008 de la commune, conforme au compte administratif 2008.

✓ Compte Administratif 2008

Mr CANDELIER présente de Compte Administratif 2008

Sous la présidence de Mr CANDELIER, Adjoint aux finances, le compte administratif 2008 est lu et approuvé dans les termes suivants :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 413 031.49€

Recettes : 495 015.18€

Résultat de l'exercice 2008 en fonctionnement : **81 983.69€**

- Section d'investissement

Dépenses : 282 926.46€

Recettes : 752 464.22€

Résultat de l'exercice 2005 en investissement : **469 537.76€**

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2005 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : **122 695.46€**

Section d'investissement : **355 635.60€**

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2008.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2008 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 122 695.46€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter en report à nouveau en fonctionnement,

- (002) Excédent antérieur reporté : la somme de : 122 695.46€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2009 comme suit :

Taxe d'habitation : **19.09%**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **21.65%**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **39.98%**

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 183 278€

✓Budget Primitif 2009

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2009 dépenses et recettes.

Mr CANDELIER présentera prochainement un historique sur la situation comptable et financière des PEP80.

Le montant de la taxe professionnelle sera versé en une seule fois par les services Amiens Métropole au lieu de 12 versements mensuels de 440€.

A L'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le montant des subventions allouées aux associations.

Le Conseil Municipal vote par 10 voix pour et 3 abstentions le budget primitif 2009 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 614 948.00€

Section d' Investissement :

Dépenses = Recettes = 581 400.00€

Le Budget Primitif 2009 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du samedi matin.

IV) Rajout d'une délibération

En accord avec Mr. DEMOURY, Mr DUSSART demande le rajout d'une délibération concernant :

Le versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

A l'unanimité des membres présents, le rajout de la délibération est approuvé.

✓FCTVA : versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA

Présentation de Mr DUSSART

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), inscrit à l'article 1 1615-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépenses et l'attribution du FCVTA devient pérenne pour les bénéficiaires du fonds dès que les services de préfectures constateront, au 1^{er} trimestre 2010, qu'ils ont respecté leur engagement au regard des montants effectivement réalisés en 2009.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve et prend acte, à l'unanimité que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006, et 2007, soit **107 891€**.

Décide d'inscrire au budget de la commune **571 741€** de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de **430%** par rapport au montant déterminé par les services de l'Etat.

Autorise le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

✓ Ste IDEX : Procédure d'autorisation pour épandre des jus excédentaires : enquête publique

Présentation de Mr DEMOURY

La ste IDEX a déposé le 28 juillet 2008 une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'épandre des jus excédentaires sur le territoire des communes d'Amiens, Argoeuvres, Belloy-sur-somme, Bertangles, Bourdon, Clairly-Saulchoix, Coisy, Contay, Creuse, Flixecourt, Guignemicourt, Halloy les Pernois, Hérisart, La chaussée Tirancourt, Pierregot, Saint Gratien, Saint Saveur, Saleux, Talmas, Vaux en Amiénois, Vers sur Selle, Vignacourt, Villers bocage, Yzeux et Naours.

Cette demande a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue du 20 novembre au 20 décembre 2008 inclus. Il s'avère que la préfecture de la Somme n'a pas transmis à la commune de Belloy sur Somme les documents adressés à l'ensemble des communes d'affichage, tel que cela est prévu par l'article R512-14 du code de l'environnement.

De ce fait, la préfecture doit procéder de nouveau à une enquête publique qui aura lieu du 14 avril au 15 mai 2009 inclus.

Considérant l'obligation de procéder à nouveau à une enquête publique,

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des membres présents la tenue d'une enquête publique du 14 avril au 15 mai 2009 inclus.

Mr DEMOURY informe qu'une réunion de présentation du plan d'épandage se tiendra le vendredi 10 avril 2009 à 14h sur l'usine de méthanisation située au 15 rue de la Croix de Pierre à Amiens.

V) Vœu « Touche pas à ma Picardie »

Présentation de Mr DEMOURY

Lecture du modèle du vœu proposée par le Conseil Régional de Picardie :

La commission BALLADUR est chargée de proposer une nouvelle réforme des collectivités territoriales.

Découpage et fusion de régions sont par ailleurs évoqués.

C'est ainsi que des rumeurs persistantes et insistantes font état d'un éclatement de la Picardie, l'Oise étant rattachée à la Région Ile de France, la Somme au Nord Pas de Calais, le sort de l'Aisne restant incertain.

Si un tel projet devait aboutir, il serait inacceptable pour l'ensemble des Picards.

Un tel projet ne peut être que combattu tant sur le fond que sur la forme.

Parce que nous sommes pétris de l'histoire de la Picardie.

Parce que nous croyons à la pertinence de ce territoire pour y mener des politiques régionales répondant aux attentes quotidiennes de nos concitoyens et préparant leur avenir.

Parce que la disparition de la Picardie relèguerait ses départements au second rang compromettant gravement et d'une manière irréversible leur avenir économique, social et culturel.

Parce qu'enfin, on ne touche pas à la destinée d'une communauté sans pour le moins la consulter.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Vers sur Selle demande solennellement au Président de la République, à son Gouvernement et à tous ceux qui seraient tentés de brader notre région de ne pas toucher à la Picardie.

Nous appelons tous les habitants de la commune à se mobiliser, à s'exprimer et à faire savoir par tous les moyens leur attachement à leur Région.

VI) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

Aménagement de la rue de Conty

En fin de semaine, les deux candélabres restant seront posés.

La ste EIFFAGE effectuera les finitions, enrobé, fin de la semaine prochaine.

Un camion a endommagé une borne à incendie située à l'angle de la ruelle du château.

La ste CEGELEC posera le dernier candélabre cette semaine et effectuera la réfection des trottoirs de chez Mr RIVET à Mr NOURTIER, la date n'est pas encore fixée.

Le Conseil Général réalisera le tapis de chaussée la 1^{ère} semaine de mai.

L'enduit de chaussée au chemin fossé Gosset sera réalisé le jeudi 02 avril.

XII) Questions diverses

Tour de table

Mr DEMOURY

Ecole

A reçu un courrier de l'Inspection Académique informant d'une fermeture de classe à Bacouel sur Selle.

La Communauté de Communes du Canton de Conty est favorable au prolongement du RPI Vers/

Bacouel/Plachy/Prouzel mais désire reporter d'un an sa mise en place.

Propose de diffuser un courrier conjoint avec l'association des parents d'élèves pour information auprès des parents de l'école.

Lecture du courrier du Président du SMIVOS ayant pour objet le regroupement pédagogique intercommunal entre les écoles de Prouzel, Plachy, Bacouel sur selle et Vers sur selle.

Cabine téléphonique

Suite à la proposition de Mr CANDELIER, France Télécom sera contacté pour étudier la possibilité d'enlever la cabine téléphonique qui dévalorise le nouvel aménagement de la rue de Conty.

ADSL

Mr DEMOURY donne la parole à Mr PROCHWICZ.

Propose de rencontrer à nouveau SUSI pour ré ouvrir le dossier et pour intervenir sur la qualité du réseau auprès d'Amiens métropole et France Télécom.

Lecture du courrier de Mr RIVET

Demandant la date de réfection définitive des trottoirs pour une meilleure circulation des piétons.

Dépôt de journaux au pied des conteneurs du point propreté et dépôt de déchets divers aux entrées du village.

Demande une information dans le vers Info.

Dégât des eaux médiathèque et mairie

Suite au dégât des eaux survenu le 08 janvier 2009, une expertise aura lieu le vendredi 10 avril à 11h en présence des experts des assurances. (AMP et MMA).

Mme COURTEAUX

Artothèque

Exposition ouverte au public a eu lieu le samedi 28 mars à la mairie.

Pâques

La chasse aux œufs aura lieu le samedi matin 11 avril à l'école.

Salle des associations

La salle de réunion située au premier étage de la salle communale aurait besoin d'être nettoyée.

Mr JEUNIAUX

Point propreté

Après remise en état du terrain, le point d'apport volontaire devrait être placé au sud du village. L'endroit choisi est relativement éloigné de l'entrée du village et le lieu restera difficilement propre.

Mr PROCHWICZ

ADULLACT

Le syndicat mixte SUSI a invité ses membres et les communes de plus de 500 habitants, le 11 mars, à une journée d'information consacrée à la présentation des services de l'ADULLACT et de la plate forme de dématérialisation du contrôle de légalité.

Pour accéder à ce service de dématérialisation du contrôle de légalité, une adhésion de 80€ tous les deux ans sera demandée.

Présentation de logiciels gratuits nommés « libriciels ».

Mr CAPRON

Travaux du CPIE

A donné à Mr DEMOURY pour acceptation, un complément de travaux pour l'année 2009, avant envoi au CPIE dont les agents du CPIE seront présents dans la commune du 04 au 12 mai.

Mr DEMOURY présente la plaquette du « Projet Associatif 2009-2011 » consultable en mairie.

Information sur l'acquisition d'un broyeur de végétaux (déchets verts) par le CPIE et possibilité de demande de devis de travaux .

Sanitaires des agents de la commune

Déplore que ne soit pas prévu au budget primitif l'aménagement de sanitaires au niveau des ateliers municipaux.

Il rappelle qu'il s'agit d'une obligation réglementaire et qu'il le demande depuis qu'il fait partie du conseil municipal.

Après discussion, il est convenu que Mr DUSSART étudiera le problème avec la commission aménagement et fera des propositions lors d'un prochain conseil.

Mr DUSSART

Plan Local d'Urbanisme

Le diagnostic est presque terminé et l'élaboration du projet de PADD commencer courant avril, la prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 14 avril 2009.

SIVOM

Le résultat de l'appel d'offres concernant la programmation des travaux 2009/2011 laisse apparaître une baisse de 29% sur l'estimation du coût soit un montant d'environ 700 000€. Le programme pourra être financé sans avoir appel à l'emprunt et une programmation complémentaire sera élaborée pour 2010. De ce fait, une opération de travaux et de création de parking rue du moulin pourra être demandée.

Mme COCAGNE

Cérémonie de vœux

Mr THORON et Mme WATIN ont fait le service lors la cérémonie des vœux du maire en janvier.

Mme COCAGNE demande si les agents effectuent ce travail pendant leur temps de service ou s'ils sont rémunérés et de quelle façon ?

Mr DEMOURY répond qu'ils ont effectué le service pendant la cérémonie à sa demande.

La question de la rémunération en heures supplémentaires ou en récupération sera étudiée.

Déchets ménagers

Des sacs poubelles sont jetés régulièrement dans la rivière Selle.

Mr RICHARD

Signalétique

Informe qu'il manque un panneau de signalisation derrière le plan.

Mr POURNY

Travaux

Demande une remise en état de la statue Emmanuel Bourgeois et des marches dans l'allée des marronniers.

Mr POUVREAU

Prendre contact avec le Conseil général car une quille est cassée au carrefour de la rue de Taisnil.

Mr CANDELIER

Commission locale du traitement de la délinquance CLTD

Fonctionnement matériel difficile de la Justice.

Mise en place d'un outil informatique au niveau national pour un meilleur suivi des délits.

Tour de table des présents pour évoquer les problèmes de chacun.

Assemblée Générale des Aînés

Lors de l'Assemblée Générale, Mr POUILLAUDE a fait savoir qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de président et a fait appel à candidature.

Syndicat de la Rivière Selle

Suite au refus du département de verser la recette de 35 000€ depuis 2008 , prévue au budget, mettant en péril le devenir de l'association, une subvention pourrait être accordée pour 2008-2009. La demande sera examinée lors de la prochaine session du Conseil Général en juin.

Commission sports d'Amiens Métropole

Réunion mardi 31 mars sur l'octroi et l'attribution des subventions aux clubs sportifs.

Commission développement durable d'Amiens Métropole

Transport : Acquisition de bus (5 articulés et 25 standards) et remise en état du parc existant (9).

Sous traitement CAP , intégration du personnel CAP.

Mr DEMOURY

Paroisse

Lecture du courrier de Mme Pascale TOUZET qui exprime son étonnement quant à la décision du conseil municipal de ne plus faire paraître d'informations de l'association paroissiale dans le Tour de Vers.

Course pédestre

La préfecture nous informe qu'un semi marathon aura lieu le 28 juin 2009 et passera sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal donne un avis favorable au passage des coureurs sur le territoire de la commune le 28 juin 2009.

Eco film

Dans le cadre de la semaine de développement durable, une projection de films est prévue dans plusieurs communes de la métropole suivie de débats.

Forum pour l'Emploi

Le 1^{er} forum emploi à Boves aura lieu le 23 avril 2009.

Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal

- 20 Avril à 19h30

Sans autre question des membres du Conseil Municipal , Monsieur le Président lève la séance à 0h20